



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 16 mai 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Aménagement de la RN221 sur la commune de Boulazac Isle Manoire

Des travaux vont être engagés par l'État à partir de juin prochain et pour une période de 4 mois, sur la RN221, entre le giratoire de la Mémoire et le giratoire du Bourg (commune de Boulazac Isle Manoire).

Cette intervention s'inscrit dans le programme d'aménagement de la RN221 sur la commune de Boulazac Isle Manoire qui a pour objectif de renforcer la sécurité des usagers de cette route nationale.

Les travaux prévus entre le giratoire de la Mémoire et le giratoire du Bourg concernent :

- la reprise du tracé routier de part et d'autre de l'ouvrage ferroviaire des Planches ;
- l'augmentation du gabarit de cet ouvrage des Planches à 4,50 mètres de hauteur ;
- l'installation de dispositifs de sécurité (glissières métalliques ou en béton) ;
- l'amélioration de la collecte et du traitement des eaux de la chaussée.

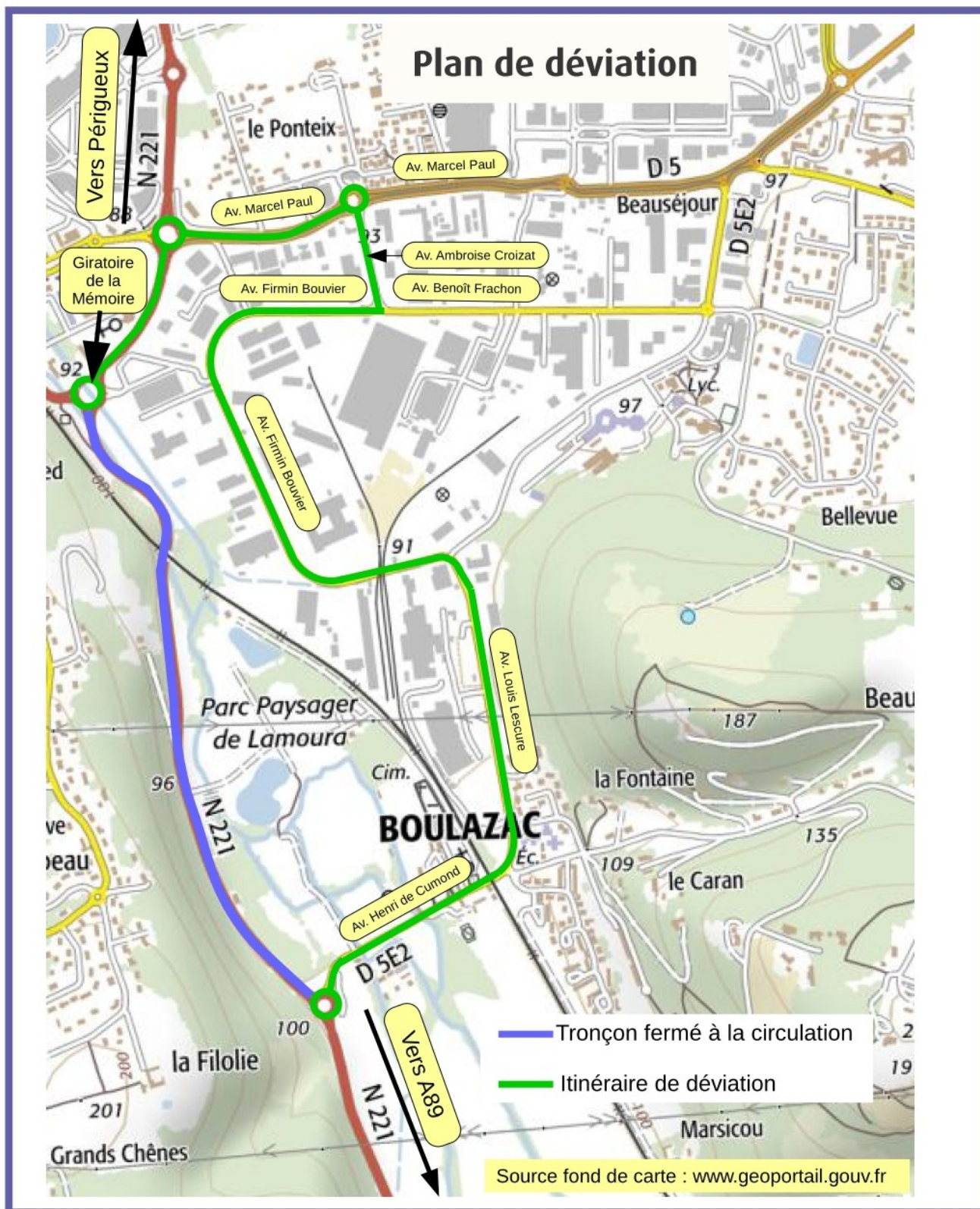
Ces travaux nécessiteront une interruption totale de la circulation entre le giratoire au niveau de la RD5e2 et le giratoire de la Mémoire.

Deux premières fermetures auront lieu du jeudi 18 mai (6h) au vendredi 19 mai (16h) et du lundi 29 mai (6h) au mardi 30 mai 2017 (16h) pour des travaux préparatoires.

Une fermeture sera mise en place ensuite à partir du mardi 6 juin (6h) et maintenue jusqu'au 30 septembre 2017.

Une déviation destinée à l'ensemble des usagers de la RN221 sera mise en œuvre. Un plan de la déviation est proposé ci-après. La déviation sera en place pendant toute cette période.

Toutefois, les jours du Baccalauréat 2017 (15, 16, 19, 20, 21 et 22 juin 2017), la RN221 sera exceptionnellement remise en circulation, de 6h30 à 9h30, entre le Giratoire du Bourg et le Giratoire de la Mémoire, en sens unique, en direction de Périgueux, pour favoriser l'accès des candidats aux épreuves.



Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle
 Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr

@prefecture24 – @Prefet24